



Certificat

attestant que l'exécution de la construction définie ci-après a fait l'objet d'une autorisation de Monsieur le Bourgmestre.

Genre et situation de la construction: Construction d'une véranda et réaménagement de la terrasse
7, op der Tonn
L-8531 Ell
sur le terrain inscrit sous le(s) numéro(s): 108/5833
de la section Section E Ell

Nom et adresse du permissionnaire: Monsieur PETRY-EVEN Sylvain
7, op der Tonn
L-8531 Ell

Autorisation de construire délivrée par Monsieur le Bourgmestre le 20 janvier 2010 sous le N° 2010-0001.

Lotissement / Projet particulier d'aménagement / Extension de la Zone d'habitation autorisés

part délibération du conseil communal en date du : 18 décembre 1997
approuvé par M. le Ministre de l'Intérieur le : 06 mai 1998
sous le N° : 10875

Le public peut prendre inspection des plans afférents pour autant qu'ils portent sur l'implantation de la construction, ses parties extérieures et l'affectation de l'immeuble. Les plans et le dossier sont déposés au bureau du Service Technique communal.

La présente autorisation est accordée sous réserve des tous droits généralement quelconques de tiers et sans préjudice d'autres permissions légalement requises préalablement à la réalisation du projet. Un recours contre cette décision est ouvert conformément aux prescriptions du règlement grand-ducal du 08.06.1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des Communes. Un recours peut être intenté auprès du Tribunal Administratif par ministère d'avocat sous peine de déchéance dans un délai de trois mois à partir de la notification de la décision.



Ell, le 20 janvier 2010

Le bourgmestre,